



ENVIRONNEMENT DES MARCHÉS

Les indices actions ont clôturé le mois de Juillet en ordre dispersé après une série de trois hausses mensuelles consécutives dans le sillage de la grande chute du mois de Mars. Tandis que les marchés américains, émergents progressaient souvent de façon importante, les marchés européens ont pour la plupart, reculé : l'EuroStoxx 50 de 2.3%, le Stoxx 600 de 0.9% et la France de 2.6%. Les marchés ont pourtant commencé le mois, à l'unisson, sur une trajectoire haussière. Celle-ci s'est interrompue avec la ratification par les pays de la zone Euro d'un soutien fiscal sans précédent, puisque sur les 750 milliards mis en jeu, plus de 390 milliards constituent des dons pris en charge par le budget européen. La prise de profit après l'accord a été néanmoins violente (plus de 7% sur l'EuroStoxx 50), le marché étant toujours très suspicieux sur la reprise, d'autant que les chiffres macroéconomiques et de résultats des sociétés du second trimestre commençaient à illustrer la gravité de la situation. Il n'en demeure pas moins que les résultats et les chiffres macro (comme le PIB de la zone Euro) ont plutôt traduit une situation un peu moins grave qu'attendue. Une des raisons de la baisse du marché européen est l'appréciation de l'Euro contre dollar US (de 1.12 us\$ à 1.18 us\$), le marché craignant que la reprise en cours ne soit handicapée par la perte de compétitivité des produits européens. Par ailleurs, les statistiques de contamination, en particulier aux Etats-Unis, continuent d'effrayer les investisseurs.

NOS DÉCISIONS

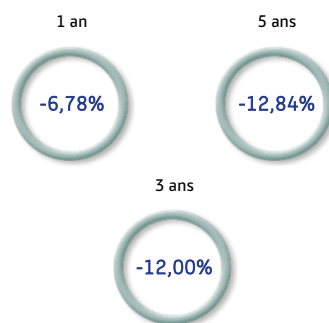
Le mois de Juillet 2020 a démontré la fragilité du marché européen. Alors même que des avancées spectaculaires en matière budgétaire ont été annoncées, le marché a réagi négativement à la hausse de l'Euro et plus fortement que le marché directement concerné, aux risques politiques ou sanitaires des Etats-Unis. Les performances sectorielles n'ont pas eu de biais marqués, si ce n'est par l'impact des publications des résultats des sociétés. Les banques, les Telecoms et les médias ont néanmoins souffert et à l'inverse, les Services à la collectivité, l'alimentation et les valeurs industrielles ont surperformé. Au final, la saison des résultats des sociétés largement entamée fin juillet ne fait que confirmer la posture très défensive sur les styles de la part des investisseurs : les valeurs de croissance, de qualité, à faible risque ont largement surperformé, tandis que les styles Value et Dividende étaient sous-performants. La posture adoptée par le fonds LBPAM ISR Stratégie PEA 1 est restée identique sur le mois. L'exposition en actions sur le mois de Mai a fluctué entre 52% et 89% en fin de mois, et 75% en moyenne.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

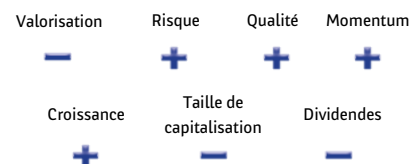
INDICATEURS MENSUELS*

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Performances cumulées



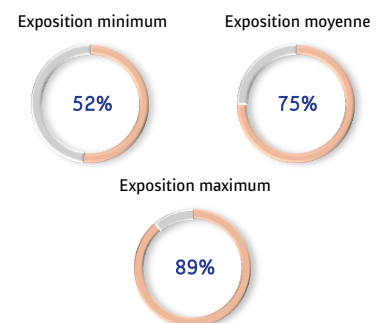
Principales contributions à la performance durant le mois



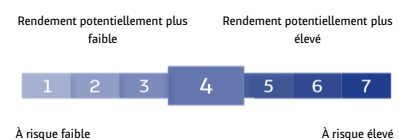
Il s'agit de règles de gestion internes en vigueur le 31/07/2020

EXPOSITION AU MARCHÉ

Actions sur le mois



PROFILS DE RISQUE ET DE RENDEMENT



OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est double :

- Chercher, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, à participer à la hausse des marchés actions de la zone constituée des pays de l'Union Européenne, de la Norvège et de la Suisse, tout en atténuant les phases de baisse en cas d'anticipations de retournement de ces marchés. Il est précisé qu'en cas de mauvaises anticipations, le FCP pourrait ne pas profiter pleinement de la hausse des marchés cibles.
- Mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

* Pour plus d'informations sur ces éléments, veuillez-vous référer aux pages suivantes.



LEXIQUE

Ratio de Sharpe

Mesure la surperformance d'un OPC par rapport au taux de rendement d'un actif sans risque (EONIA) par unité de risque.

A savoir : lorsqu'il est positif, plus le ratio de Sharpe est élevé et plus la prise de risque est rémunérée.

La comparaison des ratio de Sharpe doit se faire sur des OPC de même nature.

Volatilité

Indicateur de risque, calculé a posteriori, qui permet de mesurer l'amplitude de variation des cours d'un titre ou de la valeur liquidative d'un OPC par rapport à sa tendance générale.

Elle est calculée sur une période donnée, généralement un ou trois ans, et permet ainsi d'apprécier la régularité des performances d'un titre ou d'un OPC.

Plus la volatilité est élevée, plus le titre ou l'OPC peut être considéré comme risqué.

Thématiques d'investissement

4 principales thématiques :

- **valorisation** : investir dans des titres dont le prix est inférieur à sa valeur intrinsèque
- **risque** : sélectionner les titres dont la volatilité est plus faible que le marché
- **qualité** : choisir les titres ayant une rentabilité économique élevée
- **momentum de résultat** : retenir les titres dont les estimations de résultats s'améliorent de manière progressive.

3 thématiques complémentaires (qui peuvent être activées ponctuellement) :

- **la croissance** qui s'intéresse au potentiel de développement des bénéfices ou chiffre d'affaires
- **les dividendes** : thématique qui analyse le niveau des dividendes anticipés
- **la taille des sociétés** à travers la capitalisation boursière.



ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE



PERFORMANCES AU 31/07/2020

1 AN

3 ANS

5 ANS

Performances annualisées

(les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion)

-6,76%

-4,17%

-2,71%

Performances cumulées

(les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion)

-6,78%

-12,00%

-12,84%

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.



RATIOS

1 AN

3 ANS

5 ANS

Volatilité

16,2%

10,5%

9,6%

Ratio de Sharpe

-0,4

-0,4

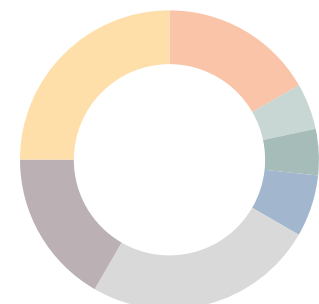
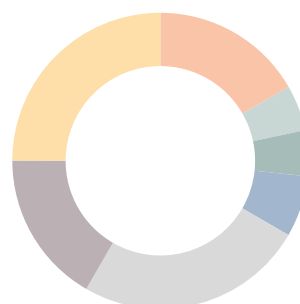
-0,24



ORIENTATION DU PORTEFEUILLE EN TERMES DE THEMATIQUES

AU 30/06/20

AU 31/07/20



Valorisation
Capitalisation boursière
Momentum de résultats

Croissance
Qualité

Dividendes
Risque

À NOTER

FRAIS

- Frais d'entrée : 2,50% maximum (dont part acquise au FCP : 0%)
- Frais de sortie : AUCUN
- Frais courants : 1,31% TTC
Les frais courants sont ceux de l'exercice clos au 28/06/2019 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- Frais de gestion maximum : 1,45% TTC
- Commission de surperformance : AUCUNE

DONNÉES CLÉS AU 31/07/2020

- Valeur liquidative : 92,01 €
- Actif net global : 40,8 ME
- Nombre de lignes en portefeuille : 203

CARACTÉRISTIQUES

- Code ISIN part R : FR0011898451
- Date de commercialisation de l'OPC : 17/05/2016
- Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs
- Durée minimale de placement recommandée : 5 ans et plus
- Classification AMF : N/A
- Société de gestion : LA BANQUE POSTALE ASS
- Eligible au PEA

SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

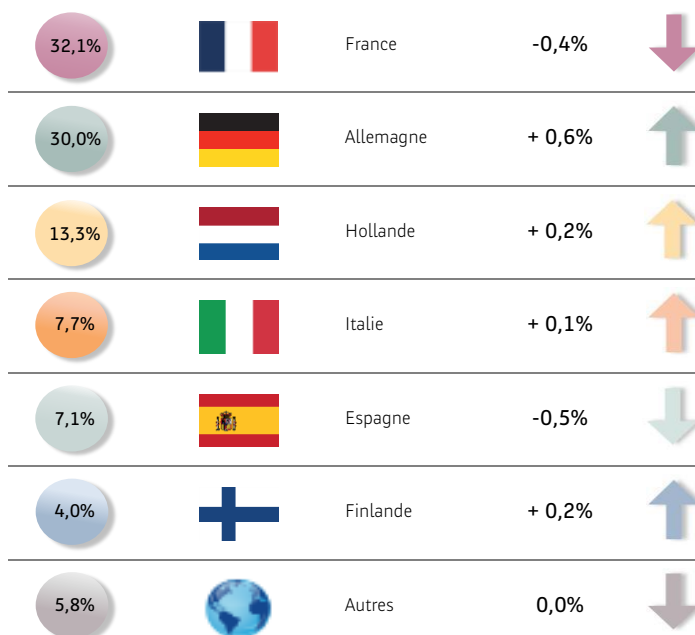
- Heure limite de passage d'ordre auprès de LBP : 12h15
- Souscription initiale minimum : 0 €
- Souscription ultérieure minimum : 0 €
- Fréquence de valorisation : quotidienne

RÉPARTITION PAR SECTEUR*



* Les stratégies de couverture peuvent déformer ces répartitions

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE ET ÉVOLUTION DEPUIS LE MOIS PRÉCÉDENT*



* Les stratégies de couverture peuvent déformer ces répartitions

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) à destination d'investisseurs résidant en France et catégorisés en tant que non professionnels ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBPAM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DICI, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBPAM sur simple demande ou sur le site www.labanquepostale-am.fr. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures : elles ne sont pas constantes dans le temps. Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBPAM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.